

Fiche de poste	N° de support : ETP_0089
Corps : MCF	Article de référence : 26-I-1
Section.s : 04	Etat du poste : vacant

Profil du poste :

La personne recrutée assurera majoritairement des enseignements de sociologie politique de l'Europe et de l'international, et de politique comparée. Elle devra également assurer des enseignements généraux de science politique. La personne recrutée inscrira ses recherches dans un ou plusieurs axes de recherche du laboratoire Lab-LEX (axes « Vulnérabilité », « Gouvernance » et « Contentieux ») et veillera également à inscrire ses recherches dans les projets de recherche développés à l'UBS.

Job profile :

The successful candidate will mainly teach political sociology of Europe and international politics, and comparative politics. She/He will also be required to teach general political science courses. The successful candidate will conduct research in one or more of the Lab-LEX laboratory's research areas ("Vulnerability," "Governance," and "Litigation") and will also ensure that his/her research is aligned with the research projects developed at UBS.

Research Fields :

Main-research fields	Sub-research field
Political sciences	Other

Enseignement	Recherche
Composante : Faculté de droit et de science politique	Laboratoire : Lab-LEX
Adresse : Campus de Tohannic, rue Lwoff, BP 573, 56017 Vannes Cedex	Numéro d'unité : UR 7480
CP : 56000	Ville : Vannes et Brest
Ville : Vannes	

Fiche de poste : Informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : Faculté Droit et science politique

Lieu(x) d'exercice : Vannes

Equipe pédagogique : (section 04) : 1 MCF (toutes sections) : 6 PR – 14 MCF – 4 LRU – 2 ATER

Nom directeur département : Anne-Sophie Lamblin-Gourdin

Tel et email directeur Département : anne-sophie.lamblin-gourdin@univ-ubs.fr ;

+33 (0)2 97 01 27 43

URL Département : <https://www-facultedroit.univ-ubs.fr/fr/index.html>

Filière, disciplines et unités d'enseignement (descriptif détaillé) :

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de l'ouverture progressive depuis septembre 2025 de la licence de droit, parcours droit et science politique. La moitié des enseignements dispensés dans cette licence relèvera à terme de la science politique. Un premier recrutement a eu lieu en 2024. Ce second recrutement a donc vocation à répondre aux besoins d'enseignement en science politique dans la perspective de la mise en place de la L2 (2026) puis de la L3 (2027), cette dernière année du cursus étant orientée vers une spécialisation « action publique ».

A terme, la personne recrutée assurera majoritairement des enseignements de sociologie politique de l'Europe et de l'international, et de politique comparée. Elle devra également assurer des enseignements généraux de science politique (vie politique et acteurs de la vie politique, introduction à la science politique, méthodes) et être en capacité d'assurer des enseignements de sociologie de l'action publique.

Des enseignements plus spécialisés relatifs à l'action publique (européenne et/ou internationale) et aux politiques des transitions pourront être éventuellement dispensés, notamment en master.

Responsabilités pédagogiques/administratives (dans le département, la composante, l'établissement) :

La personne recrutée s'impliquera au niveau des responsabilités pédagogiques et administratives. Concernant les responsabilités pédagogiques, elle renforcera l'équipe dans les tâches d'accompagnement des étudiant.es. Concernant les responsabilités administratives, elle renforcera l'équipe dans ses tâches d'administration des formations de la faculté et de celles en cours de formation comme la licence droit, parcours droit et science politique. En particulier, elle prendra une part active à l'encadrement pédagogique et administratif de la licence droit, parcours droit et science politique en collaboration avec l'autre collègue politiste.

La personne recrutée participera également aux responsabilités de la faculté Droit et science politique (direction d'études, responsabilité de parcours) et aux tâches administratives et pédagogiques (recrutement des étudiant.es, jurys, suivi de stages, suivi de projets tutorés), ainsi qu'à l'impulsion et l'encadrement d'actions et d'événements liant les étudiant.es à la sphère professionnelle (relations avec les acteurs du territoire, salons, portes ouvertes).

Missions transversales (TICE, TEDS, aide à l'insertion professionnelle, formation continue, apprentissage, ...) :

☒ Innovation pédagogique et outils numériques :

La personne recrutée développera des enseignements numériques et inscrira ses enseignements dans une démarche d'innovation pédagogique. Elle inscrira également ses enseignements dans une démarche d'approche des formations par les compétences.

☒ Transition Écologique pour un Développement Sostenable (TEDS) :

Conformément aux préconisations ministérielles, les nouveaux enseignants-chercheurs pourront bénéficier d'une acculturation et d'une formation à la TEDS, et, participer à la formation des étudiant.es de 1er cycle en la matière.

☒ Formation continue et apprentissage :

La personne recrutée pourra développer des unités d'enseignement dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Elle suivra des apprentis et des étudiant.es en alternance au sein de la composante. Plus largement, elle contribuera au déploiement et à la gestion de la formation en alternance, de la formation en apprentissage et de la formation continue.

☒ Formation en langue étrangère :

La personne recrutée pourra développer des enseignements en anglais ou dans une autre langue, dans le cadre de l'internationalisation des enseignements au sein de sa composante.

Recherche :

Lieu(x) d'exercice (si unité présente sur plusieurs sites, préciser l'ensemble des sites de l'UBS) : Lab-LEX UR 7480 (UBO/UBS), site UBS de Vannes-Lorient

Nom directeur laboratoire : Muriel Rebourg, UBO

Nom de la direction de site UBS : Élise LHÉRITIER

Tel et email directeur laboratoire : 02 97 01 26 33 - elise.lheritier@univ-ubs.fr

URL laboratoire : <https://www.univ-brest.fr/lab-lex/menu/Pr%C3%A9sentation/Le-laboratoire>

Descriptif laboratoire : Le Lab-LEX est un laboratoire de recherche en droit de l'Université Bretagne Sud et de l'Université de Bretagne Occidentale. Il a pour principal objectif la recherche fondamentale et appliquée en droit privé et en droit public. L'équipe est forte d'une cinquantaine d'enseignants-chercheurs, d'une quarantaine de doctorants et d'une dizaine d'associés. Elle est répartie entre Vannes, Lorient, Brest, et Quimper. Le Lab-LEX est une entité pluridisciplinaire en droit qui comporte trois axes de recherche : Vulnérabilité, Gouvernance, et Contentieux.

Axe ou équipe dans lequel s'inscrit le profil de recherche : Vulnérabilité – Gouvernance – Contentieux

Axe Vulnérabilité : L'axe Vulnérabilité comporte deux sous-axes. Le premier développe une approche définitionnelle de la **notion de vulnérabilité**, notion polymorphe et non réductible à une définition fixe tant les enjeux juridiques sont variés. Le second sous-axe envisage plus précisément l'analyse des **instruments juridiques** relatifs au champ de la vulnérabilité. Tous les dispositifs juridiques (y compris l'émergence du droit souple) conduisant ou promouvant la protection de la personne humaine méritent ainsi une analyse fine qui dépasse les seuls textes de droit positif en droit interne. Au-delà de l'aspect strictement contentieux dont la jurisprudence en est une illustration, les travaux menés comportent une dimension légistique évidente qui permet de confronter les dispositifs juridiques aux pratiques administratives, associatives, professionnelles, tant en droit français qu'en droit international des droits de l'homme. Ces deux sous-axes ont été conçus pour se répondre et s'enrichir réciproquement, grâce à une réflexion dynamique qui confronte la théorie à la pratique, soit qu'elle parte du texte pour descendre vers son interprétation et son (in)application, soit qu'elle remonte d'une analyse empirique d'un traitement particulier de la vulnérabilité vers l'énoncé d'un cadre juridique valable et pérenne.

Axe Gouvernance : Cet axe comporte trois sous-axes dont le premier porte sur les **modes et conflits de gouvernance** avec un travail d'identification des différents types de gouvernance, raisons, implications, pertinence et efficacité du choix de gouvernance effectué. Le deuxième sous-axe traite de la **gouvernance et de l'exercice du pouvoir** : sont ainsi interrogés les modalités d'exercice du pouvoir, les moyens de légitimation de la décision par la participation des destinataires du pouvoir. Enfin le troisième sous-axe **gouvernance et responsabilité** analyse les mécanismes de contrôle et de responsabilisation des acteurs, les concepts de modération, de responsabilité sociale et de bonne gouvernance.

Axe Contentieux : L'approche contentieuse appréhende les conflits surgissant en matière juridique sur les plans, interne, européen ou international. Il vise à anticiper les situations d'incertitude et à envisager

des solutions juridictionnelles et non-juridictionnelles destinées à résoudre ces conflits. Trois sous-axes sont proposés : Le premier sous axe porte sur **l'office du juge** conçu de façon extensive (questions traditionnelles et d'autres plus innovantes sur les stratégies contentieuses élaborées par l'ensemble des acteurs) en s'appuyant notamment sur le maillage territorial breton. Le second porte sur la **gestion des risques majeurs, environnementaux, sanitaires et économiques** et l'adaptation du contentieux à leur traitement. Le troisième s'intéresse aux **mutations de la justice**, et à l'incidence des nouveaux acteurs et des phénomènes : privatisation, contractualisation de la justice et les conséquences de l'intelligence artificielle.

Descriptif détaillé du profil de recherche :

La personne recrutée doit présenter un profil de recherche lui permettant de participer activement à un ou plusieurs axes de recherche du laboratoire. Elle inscrira donc ses recherches dans les axes du Lab-LEX (« Vulnérabilité », « Gouvernance » et « Contentieux ») regroupant essentiellement des juristes de droit privé et de droit public sur les axes, ainsi que deux économistes, un historien, un sociologue de l'action publique et deux politistes. La personne recrutée devra également veiller à favoriser les échanges interdisciplinaires avec les autres enseignants-chercheurs du Lab-LEX ainsi qu'avec ceux appartenant aux autres structures de recherche de l'UBS (laboratoires de recherche, etc...). Elle devra veiller à inscrire ses recherches dans les projets de recherche et d'innovation développés à l'UBS, notamment : Transitions numériques (Cyber et intelligence des données), Transitions environnementales (Mer et littoraux).

Plus spécialement, la personne recrutée doit présenter un profil de recherche lui permettant d'apporter une expertise particulière en matière de sociologie politique de l'international ou de l'Europe. Une expertise des modes de gouvernance publique et des institutions publiques à l'échelle européenne ou internationale serait un plus.

De tels domaines d'expertise permettraient de contribuer utilement aux travaux de recherche conduits au sein des différents axes du laboratoire et dans le cadre des différents projets de recherche développés par l'UBS.

Positionnement du poste par rapport à la stratégie de développement du laboratoire :

Le poste à pourvoir est positionné sur la stratégie de développement des trois axes du laboratoire, lesquels sont la « Vulnérabilité », la « Gouvernance », et le « Contentieux ».

Projets collaboratifs nationaux et internationaux :

La personne recrutée développera des projets collaboratifs au niveau national et international (notamment européen).

Responsabilités scientifiques :

La personne recrutée sera progressivement amenée à jouer un rôle dans l'animation et la conduite des activités de recherche au sein du laboratoire.

Activités de transfert de technologie ou de culture scientifique :

☒ Activités de diffusion de la culture scientifique :

La personne recrutée sera invitée à participer à des actions de science ouverte.

Zone d'accès à Régime Restrictif (ZRR) :

Poste concerné par la ZRR : oui ☐ non ☒

Le décret 2017-854 du 9 mai 2017 modifiant le décret 84-431 du 6 juin 1984 intègre dans les statuts des enseignants-chercheurs la précision selon laquelle la nomination à un emploi impliquant l'accès à une zone à régime restrictif est subordonnée à la délivrance d'une autorisation d'accès à cette zone. La décision finale doit être approuvée par le Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité (HFDS) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Audition – Mise en situation professionnelle (MESP) : oui ☐ non ☒

Date & Visa de la direction de composante : Le 19/01/2026 	Date & Visa de la direction de laboratoire : Avis favorable Le 16/01/2026 M. Rebourg  Date & Visa de la direction du site UBS : Le 16/01/2026 Elise Lhéritier 	Date & Visa du Président :
---	--	---------------------------------------

!! À l'attention des candidats !!

Aucune lettre de recommandations ne doit être transmise dans votre dossier de candidature.

En cas de non-respect de cette directive ministérielle, votre dossier sera automatique déclaré irrecevable.